

## EVOLUTION DES TITRES MINIERES DE SIMFER-SA

- 1** - Le 20 février 1997, demande de la RTZ Maning and exploration pour quatre (04) permis de recherche.
- 2** - Le 25 février 1997, accord de quatre (04) permis de recherche couvrant une superficie de 1.460,97 km<sup>2</sup> ; pour une durée de validité de trois (03) ans renouvelable.
- 3** - Le 16 février 2000, première demande de renouvellement des quatre (04) permis de recherche au nom de SIMFER-SA. *Mr Tulo*
- 4** - Le 30 mai 2000, accord du renouvellement des quatre (04) permis de recherche, pour une durée de deux (02) ans renouvelable, couvrant une superficie retenue de 736 km<sup>2</sup>.
- 5** - Le 21 mai 2002, dépôt du projet de la Convention de base, en même temps que celui de la lettre de prorogation des quatre (04) permis de recherche.
- 6** - Le 29 mai 2002, accord de prorogation par une simple lettre pour une durée indéterminée et cet accord coïncide à la date d'échéance de validité des quatre (04) permis de recherche.
- 7** - Le 07 octobre 2002, deuxième demande de renouvellement des quatre (04) permis de recherche, sans aucun plan de rétrocession et de résultats des travaux. *Mr Tulo*
- 8** - Le 16 octobre 2002, accord du deuxième renouvellement des quatre (04) permis de recherche sans aucune rétrocession et résultats des travaux.
- 9** - Le 26 novembre 2002, signature de la Convention de base.
- 10** - Le 15 octobre 2004, l'étude de faisabilité était attendue, ce qui n'a pas été fait.
- 11** - Le 30 mars 2006, signature et publication de la Concession minière.
- 12** - Le 28 juillet 2008, Décret n° D/2008/041/PRG/SGG rapportant le Décret n° D/2006/008/PRG/SGG du 30 mars 2006.

en vue de cette Chronologie...  
25 dec (2) parties  
la reunion demande au plan de restructuration  
que ne refusera jamais les discussions avec le Departement  
et s'attend au resultat de la Presidence (du Conseil  
...).

Le cadre de l'examen des dossiers de SIMFER  
une reunion a été tenue au Sala de reunion de  
... et de G.  
La reunion technique en charge des dossiers et une del  
gation de SIMFER (voir les 6 des Participants)  
Il s'agit question de voir l'application de decret  
N° D/2008/047/PKE/SGA du 28 juillet 2008 relatif  
au <sup>decret</sup> content: de SIMFER.  
Le <sup>non procedure</sup> membre de l'administration la bien venu à la delégation  
et exprime le souhait de travailler en concourant  
au ~~travail de ce~~ d'appaise l'état et la St.  
Il a ~~re~~ reiterer la volonte' du Gouvernement à cet  
egard de l'interet mutuel des 2 parties  
après avoir rendu le decret N° le ministre des relations  
et le President de la Commission de dialogue de haut  
niveau faisant la lecture ~~du rapport~~ lire le texte de  
l'evaluation des titres de SIMFER.  
Suite à cette lecture le Directeur general a exprimé de  
SIMFER, a Notifier à la Commission qui a courier relatif  
leur dossier a été adressé à l'autorité supérieure.  
Ensuite ils attendent la réponse.  
Conformément les parties concernées rappeller de  
s'efforcer à leur absent et l'objectif central de celle-  
etant le service à l'administration N°1  
au plan de restructuration et les resultat des travaux  
- cet effet ~~SIMFER~~ fait l'annonce de SIMFER a  
noter à contenu de la situation <sup>actuelle</sup>

que les ~~généralistes~~ juristes ont  
etc. ~~présenté~~ soumis en cause de leur compétence  
pour leur ~~part~~ aspect ~~technique~~ technique

Secreto 2 qto

Le ministre a été consulté en une réunion des ministres  
et comme il n'était pas engagé sur la doctrine de Rio Preto  
encore pour laquelle cette réunion ne s'est pas tenue pour  
une information pour le ministre.

Remarque sur le dossier Rio Preto

art 84-85 du Code Minier

on doit faire attention avec le nouveau d'art 84  
y en a-t-il d'autres et avec tous les autres  
nouveaux en tenant compte que Rio Preto ne  
est pas ainsi que l'art 85.

Art 60 - 20 relatif de la concession.

84 - 85

Proportion de 1/4 d'hydrogène -

(1)